



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle (l'« **assemblée** ») des actionnaires de Medexus Pharmaceuticals Inc. (la « **Société** ») se tiendra virtuellement par webdiffusion en direct au <https://web.lumiagm.com/455381759> le jeudi 17 septembre 2020 à 9 h 30 (heure de Toronto) aux fins suivantes :

1. recevoir les états financiers annuels consolidés audités de la Société au 31 mars 2020 et pour l'exercice clos à cette date, ainsi que le rapport des auditeurs sur ceux-ci;
2. établir à six (6) le nombre d'administrateurs à élire au conseil d'administration de la Société (le « **conseil** ») à l'occasion de l'assemblée;
3. élire les membres du conseil pour le prochain exercice;
4. nommer les auditeurs de la Société pour le prochain exercice et autoriser le conseil à fixer leur rémunération;
5. traiter des autres questions éventuellement portées à l'attention de l'assemblée ou à une reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Cette année, en raison des restrictions en matière de santé publique relatives à la maladie à coronavirus, les actionnaires inscrits ainsi que les fondés de pouvoir dûment nommés sont invités à assister à l'assemblée par webdiffusion en direct, ce qui leur permettra de poser des questions et de voter en ligne. Les actionnaires non inscrits qui détiennent des actions ordinaires en propriété véritable par un intermédiaire (les « **actionnaires non inscrits** ») qui ne se sont pas nommés eux-mêmes peuvent assister à la webdiffusion en direct de l'assemblée, mais ils ne pourront pas voter virtuellement ni poser des questions.

Les formulaires de procuration ou d'instructions de vote ci-joints contiennent des instructions détaillées sur la manière d'assister et de voter virtuellement à l'assemblée.

INSTRUCTIONS POUR ASSISTER À L'ASSEMBLÉE PAR WEBDIFFUSION EN DIRECT : Les actionnaires ainsi que les fondés de pouvoir dûment nommés sont invités à assister à l'assemblée virtuellement par webdiffusion en direct en visitant le <https://web.lumiagm.com/455381759>.

- Les actionnaires inscrits ainsi que les fondés de pouvoir dûment nommés peuvent participer à l'assemblée en cliquant sur « **I have a login** » et en entrant un nom d'utilisateur et un mot de passe avant le début de l'assemblée.
 - o Actionnaires inscrits : Le nom d'utilisateur correspond au numéro de contrôle à 15 chiffres indiqué dans le formulaire de procuration ou dans l'avis que vous avez reçu par courriel, et le mot de passe est « medexus2020 ».
 - o Fondés de pouvoir dûment nommés : Société de fiducie Computershare du Canada (« **Computershare** ») fournira au fondé de pouvoir un nom d'utilisateur après la date limite du vote. Le mot de passe de l'assemblée est « medexus2020 ».

Il est important que vous soyez connecté à Internet en tout temps pendant l'assemblée pour pouvoir voter à l'ouverture du scrutin. Il vous incombe de maintenir une bonne connectivité pendant la durée de l'assemblée.

- Seuls les actionnaires inscrits ainsi que les fondés de pouvoir dûment nommés pourront voter et poser des questions à l'assemblée. Les actionnaires non inscrits qui ne se sont pas nommés eux-mêmes pourront assister (mais non participer) à l'assemblée en cliquant sur « **I am a guest** » et en remplissant le formulaire en ligne.

Vote par procuration, par téléphone ou en ligne

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée, veuillez dater, signer et retourner le formulaire de procuration ci-joint. Les procurations devant être utilisées à l'assemblée doivent être déposées auprès de Computershare (à l'attention du Service des procurations) au 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, avant 9 h 30 (heure de Toronto) le 15 septembre 2020. Les procurations reçues en retard seront acceptées ou refusées par le président de l'assemblée, à son entière discrétion, et ce dernier ne sera pas tenu d'accepter ou de refuser une procuration reçue en retard. Les actionnaires peuvent aussi choisir de voter par téléphone ou par Internet conformément aux instructions figurant dans le formulaire de procuration applicable.

Les actionnaires non inscrits qui souhaitent être représentés par un fondé de pouvoir à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement doivent avoir déposé leur formulaire d'instructions de vote dûment rempli conformément aux instructions indiquées dans celui-ci.

Les actionnaires, y compris les actionnaires non inscrits, qui souhaitent nommer un fondé de pouvoir tiers pour qu'il les représente à l'assemblée **doivent soumettre leur formulaire de procuration ou d'instructions de vote (selon le cas) avant d'inscrire leur fondé de pouvoir. L'inscription du fondé de pouvoir est une étape supplémentaire qui doit être réalisée une fois que l'actionnaire a soumis son formulaire de procuration ou d'instructions de vote. S'il n'est pas inscrit, un fondé de pouvoir dûment nommé ne recevra pas le nom d'utilisateur dont il a besoin pour participer à l'assemblée en ligne.** Pour inscrire un fondé de pouvoir, les actionnaires **DOIVENT** visiter le <http://www.computershare.com/medexus> et fournir les coordonnées de leur fondé de pouvoir à Computershare au plus tard à 9 h 30 (heure de Toronto) le 15 septembre 2020, afin que Computershare puisse fournir au fondé de pouvoir un nom d'utilisateur par courriel. **Pour participer en ligne, les actionnaires doivent avoir un numéro de contrôle à 15 chiffres valide et les fondés de pouvoir doivent avoir reçu un courriel de Computershare contenant un nom d'utilisateur.**

Une circulaire de sollicitation de procurations est jointe au présent avis de convocation à l'assemblée. Les actionnaires sont invités à examiner la circulaire de sollicitation de procurations avant de voter.

**PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
MEDEXUS PHARMACEUTICALS INC.**

(signé) *Peter van der Velden*

Peter van der Velden

Président du conseil

Toronto, le 4 août 2020